



Mission régionale d'autorité environnementale  
Centre-Val de Loire

## Relevé de décisions de la séance du 29 septembre 2017

Président de la séance : Étienne LEFEBVRE  
Autres membres présents : Corimme LARRUE  
Michel BADAIRE  
Philippe de GUIBERT

### I. Décisions prises dans le cas de l'examen au cas par cas

Liste des dossiers examinés et non soumis à évaluation environnementale :

- Révision du zonage d'assainissement des eaux usées de Veaugues (18)
- Elaboration du zonage d'assainissement des eaux pluviales d'Abilly (37)

### II. Avis sur des dossiers soumis à évaluation environnementale

- Elaboration du SCOT de Valençay-en-Berry (36)
- Elaboration du SCOT du Pays Dunois (28)

### III. Avis tacites

Fera l'objet d'un avis tacite :

- PLU de Ménestreau-en-Villette (45)

### IV. Avis ciblé

Fera l'objet d'un avis ciblé :

- PLU de Nouâtre (37)

Le Président de la MRAe Centre – Val de Loire,  
Président de séance

Étienne LEFEBVRE